

- 16 Le greffier ou le responsable de l'organe compétent a recu le formulaire sous le numéro 07538/2018 du registre chronologique des dépôts.
- 17 La régularité de la demande a été vérifiée en application de l'article 44 de l'Acte uniforme portant sur le droit commercial général par le Greffier ou le responsable de l'organe compétent qui a :
- Immatriculé au RCCM la personne physique sous le numéro CI-ABJ-2018-A-07492 et délivré un accusé d'enregistrement
- Rejeté la demande au(x) motif(s)

Intercalaire (s) complétant la rubriques (s) n° (s)

OUI NON (si OUI, nombre de pages intercalaires : -----)

Fait, à ABIDJAN Le 19/03/2018 (JJ/MM/AAAA)
signature du Greffier (Nom, prénoms, titre et juridiction) ou du responsable de l'organe compétent :



CISSE MAMADOU
Administrateur
des Greffes et Parquets

Signature

(En cas de rejet de la demande par le greffier ou le responsable de l'organe compétent) Le demandeur atteste que le présent formulaire y compris le(s) intercalaire(s) y relatifs (s'il y a lieu) comportant les motifs du rejet de sa demande lui a été remis le _____ et reconnaît que cette remise vaut notification de ce rejet. (Signature du Demandeur)

JJJ/MM/AAAA

